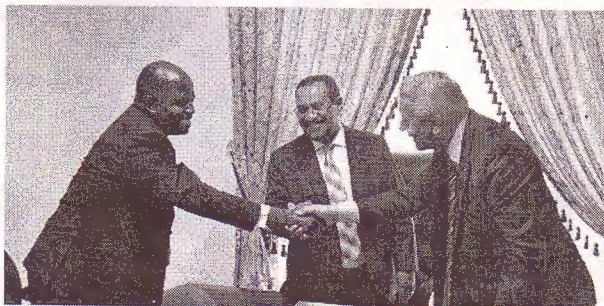


La preuve qu'Ali Bongo n'écoute pas son peuple

C'est le moins qu'on puisse dire, au regard des réunions qui s'organisent depuis quelques semaines, au ministère de l'Energie et des ressources hydrauliques, en vue du renouvellement du contrat de la société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG).



Depuis près de nombreuses années, le peuple gabonais n'arrive pas à s'alimenter normalement en eau potable et en électricité. Quand bien même, les responsables de la SEEG, affirment avoir fourni beaucoup d'efforts et consenti d'importants investissements pour permettre au plus grand nombre d'avoir ce minimum vital. Or, le constat est que ces biens continuent d'être un luxe pour beaucoup. Il suffit, pour le constater, de faire un tour dans certains quartiers de Libreville et dans nombre de localités de l'intérieur du pays.

Et selon de nombreux Gabonais, la société Veolia n'a pas fait grand-chose pour changer la donne sur le terrain. Par conséquent, la volonté affichée par les gouvernants de vouloir renouveler le contrat de Veolia est considérée par beaucoup comme une façon pour les émergents, de narguer la population. Au moment où les gens attendent de voir le monopole dans ce domaine, prendre fin.

Ainsi, pendant qu'à la Sablière, l'eau est disponible 24h/24, dans les quartiers de Libreville, les populations font des pieds et les mains, pour se procurer ce précieux liquide. Quid alors de l'égalité des chances ? En voulant renouveler le bail de Veolia, l'Etat gabonais donne ainsi raison à une certaine opinion que c'est lui qui a faillit dans le contrat le liant à cette entreprise.

En effet, certaines informations crédibles indiquent que dans la part de responsabilité des deux partenaires, c'est Veolia qui a respecté le cahier de charges : « Veolia a fait plus qu'elle ne devrait depuis 1997 », a indiqué une source.

Dans le contrat qui le lie à Veolia, l'Etat, propriétaire des principales infrastructures, n'aurait pas amélioré ces dernières. Veolia ayant misé plus, l'Etat gabonais n'a pas une marge de manœuvre pouvant lui permettre librement de choisir un autre partenaire. C'est ce qu'on appelle, avoir les mains liées.

ADN